

Sigoyer Hautes-Alpes



LE MOT DU MAIRE ...



Sommaire

Au fil des réunions	1
Communiquer	7
Le coin des associations	11
Vie économique	18
Le coin de l'école	20
Info CCTB	29
Etat Civil	31
Page pratique	32

Les élections municipales, puis européennes, ont apporté leur lot de surprises, bonnes ou mauvaises selon l'opinion de chacun, mais l'expression démocratique reste, chez nous, empreinte de respect mutuel et c'est tant mieux.

Depuis le 16 mars les responsabilités ont été réparties au sein du conseil municipal et dans les instances supra-communales dans lesquelles il paraît de plus en plus nécessaire d'être actif.

Merci à tous ceux qui ont bien voulu faire largement confiance à notre équipe.

Dans la continuité du mandat précédent et conformément à nos engagements renouvelés, nous restons à l'écoute de chacun de nos concitoyens et nous continuerons de travailler ensemble au mieux de l'intérêt collectif.

Les projets énumérés dans notre programme municipal suivent leur cours mais, en cette période, deux sujets restent prioritaires.

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires :

Après réflexion avec les enseignants et les parents délégués nous avons choisi de maintenir les orientations définies à la fin de l'année 2013 et présentées dans le bulletin municipal de janvier 2014. Ces orientations répartissent les activités périscolaires sur l'ensemble de la semaine plutôt que de les regrouper sur une seule demi-journée comme l'autorise le décret du 7 mai dernier.

L'eau potable :

Les travaux, interrompus en novembre, ont repris et devraient être terminés au mois d'août. Nous remercions vivement tous les exploitants qui ont accepté la traversée de leurs champs par les nouvelles canalisations et le sacrifice d'une partie de leurs cultures. Souhaitons que, malgré un printemps bien sec, ces travaux contribuent à nous garantir un été sans trop de difficultés dans la distribution de l'eau potable.

A Sigoyer, ou en vacances ailleurs, je vous souhaite un été lumineux.

Maurice Ricard

AU FIL DES REUNIONS ...

Tous les Procès Verbaux des conseils municipaux sont consultables en mairie et téléchargeables sur le site internet www.mairie.sigoyer.com

Séance du 4 février 2014

Sécurisation de la salle des deux Céüze :

Le Maire indique qu'après une nouvelle visite du site avec l'entreprise Arbres et Techniques, prestataire retenu le 10 décembre 2013 pour la consolidation de la berge du torrent des Murets, une solution plus complète, dont il donne la description, a été définie.

Elle fait l'objet d'un devis d'un montant de **16111,65 euros HT**.

Une aide financière est accordée par le Conseil Général pour l'ensemble des travaux de sécurisation des abords de la salle des 2 Céüze à hauteur de 30%.

Il propose de retenir la proposition d'Arbres et Techniques

Les travaux pourront être réalisés au début du printemps.

Proposition adoptée à l'unanimité.

La Poste :

Le maire rappelle les problèmes de distribution du courrier entre le 10 décembre et le 10 janvier.

Suite au mécontentement des usagers, des échanges ont eu lieu entre les élus et les responsables de La Poste, qui nous ont fait part de leurs regrets pour ces désagréments.

Le dysfonctionnement du service fait suite à la réorganisation du service, combinée à de nombreux arrêts maladie inopinés ; cependant la formation des agents de remplacement intérimaires étant rapide et succincte, la distribution n'est pas toujours satisfaisante.

Aussi le maire propose qu'une dénomination des rues et des domiciles soit réalisée, avec l'appui technique de La Poste, de façon à ce que l'identification de chacun soit plus aisée pour les distributeurs de plis ou de colis.

La numérotation peut se faire :

- Par numérotation métrique, qui donne au bâtiment situé à 500 mètres du début de la rue le numéro 500, a l'avantage de permettre une meilleure localisation géographique du bâtiment, mais l'inconvénient de nécessiter une étude stricte sur le terrain pour déterminer avec précision la longueur d'une voie.

- Par numérotation alternée, paire d'un côté, impaire de l'autre. Elle a l'avantage d'être facile à gérer et de permettre de localiser le côté de la rue sur lequel se trouve le bâtiment recherché. Elle a l'inconvénient de ne pas donner une idée de la distance d'un bâtiment par rapport au début de la rue.

Les différents hameaux sont bien délimités sur la commune, ils pourraient servir de référence et ainsi éviter les dénominations de rues.

Le maire propose qu'une somme de 5000 € soit inscrite au prochain budget dans ce but (environ 5 € le numéro et 25 € la plaque de rue) et qu'une commission traite de ce projet.

Orientations budgétaires :

Voir article spécifique

Déneigement :

Le maire rappelle que les voies déneigées par ordre de priorité sont les voies communales, puis rurales et enfin accès privés en fonction du circuit des engins, sous responsabilité des riverains.

Budget : voir article spécifique

Convention avec la chèvrerie de Céüze :

Le Maire expose qu'une convention relative au déversement d'effluents dans le réseau public d'assainissement par la chèvrerie de Céüze a été élaborée avec l'aide du SATESE (Service d'assistance technique aux exploitants de station d'épuration) et en accord avec les propriétaires et la Communauté de Communes de Tallard Barcillonnette, responsable de la station d'épuration.

Cette convention limite les rejets dans le réseau aux eaux de lavage de la salle de traite et de l'atelier de transformation et aux eaux usées des WC.

Elle définit les caractéristiques des effluents autorisés.

Elle est conclue pour une durée de trois ans, renouvelable par tacite reconduction.

Le Maire sollicite l'accord du Conseil municipal pour signer cette convention. Proposition adoptée à l'unanimité.

AU FIL DES REUNIONS ...

Etat des lieux préalable CR34 exploitation forestière ONF/SARL GANDELLI :

Le Maire expose que la Commune a été informée par le représentant de l'ONF sur notre territoire d'une nouvelle coupe de bois dans la forêt domaniale de Céüze.

L'exploitation de ce bois fait l'objet d'un marché entre l'ONF et la SARL Gandelli, exploitant forestier.

La vidange des bois ne peut être réalisée que par le chemin CR24, propriété de la Commune sur lequel la circulation est limitée à 13 tonnes.

Afin d'éviter les difficultés rencontrées lors de la dernière exploitation qui avait provoqué une importante dégradation du chemin rural 24, il a été procédé, avant toute suspension de la limitation du tonnage, à un état des lieux avec l'ONF et l'exploitant forestier.

Ce dernier s'engage à remettre le chemin dans son état initial si des dégradations sont constatées à l'issue du chantier.

Le Maire sollicite l'accord du Conseil municipal pour signer cet état des lieux conjointement avec l'ONF et la SARL Gandelli. Proposition adoptée à l'unanimité.

Séance du 9 avril 2014

Définition et composition des commissions municipales :

Le maire rappelle les commissions obligatoires : Commission de révision des listes électorales, les délégués sont désignés - par le Préfet - par le Président du TGI.

Commission des impôts : les membres sont désignés par la direction des services fiscaux (7 titulaires dont 1 propriétaire sur une commune limitrophe).

Commission d'appel d'offres (CAO) :

Titulaires	Suppléants
<i>Président :</i> Maurice RICARD	
<i>Membres :</i> Michel MEUNIER Mathieu ALLAIN-LAUNAY Vincent FERNANDEZ	André GARCIN Peter BRANDON Bernard SIEGEL

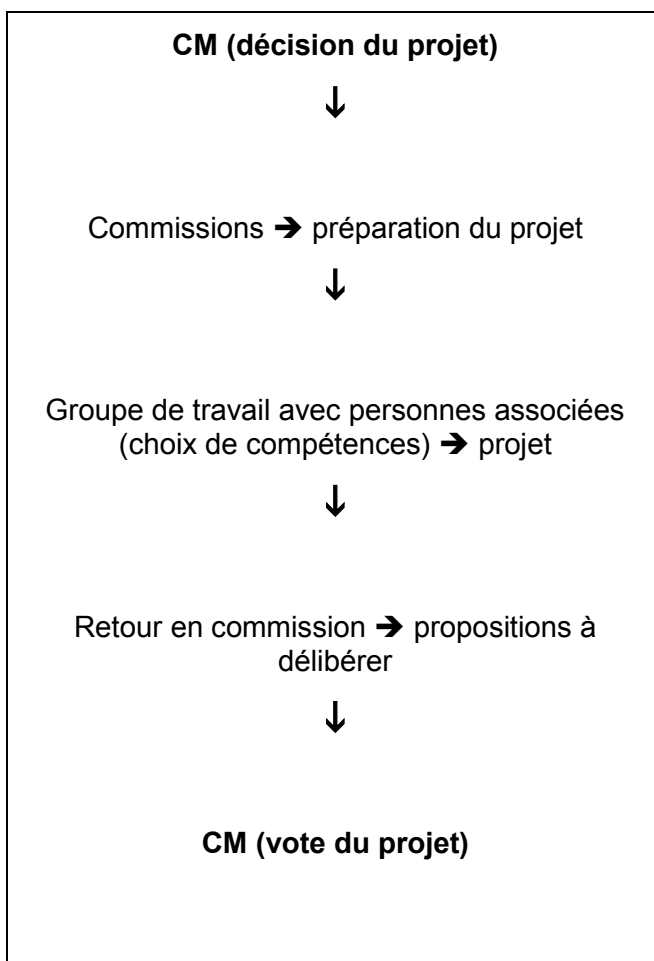
Commissions municipales :

Le maire rappelle les 11 précédentes commissions municipales et propose aux conseillers de les réduire, il précise que les commissions sont composées exclusivement de conseillers municipaux (article L2121-22 du CGCT), ces commissions peuvent être formées au cours de chaque séance ou avoir un caractère permanent et dans ce cas, constituées dès le début du mandat.

Il demande à chaque conseiller d'adhérer à la charte précisant le fonctionnement et la déontologie des commissions.

Les commissions ont pour rôle de préparer un projet en amont dont la conduite se fera en groupes de travail (ou comités consultatifs) auxquels seront associées des personnes compétentes dans des domaines précis.

Le conseil municipal reste l'autorité délibérative. Le maire reste président de droit de chaque commission et tous les conseillers municipaux peuvent prendre part à chaque commission.



AU FIL DES REUNIONS ...

Commissions municipales	Responsable*
Finances	Michel Meunier
Sécurité	Bernard Siegel
Réseaux (eau assainis.) voirie environnement	André Garcin
Urbanisme bâtiments communaux vie économique	Peter Brandon
Information communication / fêtes cérémonies	Denis Dugelay
Affaires sociales / Affaires scolaires	Monique Para-Aubert

Projets municipaux et responsables de projets	
Rythmes scolaires, aménagement périscolaire : Michelle Bolger	Relation coordination avec les associations : Denis Dugelay
Identification des voies-La Poste : Bernard Siegel	Eau potable : André Garcin
Développer bibliothèque-ludothèque : Monique Para-Aubert	Nouveaux logements : Peter Brandon et Maurice Ricard
Entretien des voiries : André Garcin et Thierry Grégoire	Agriculture : Jean-Luc Clément
Bâtiments communaux : Peter Brandon	Commerce artisanat : Michel Meunier et Maurice Ricard
Enfouissement des réseaux : Vincent Fernandez	Paramédical et relations avec le Foyer des Guérins : Monique Para-Aubert
Développement des Guérins : Guy Tourres	Intégration dans structures diverses : Pays gapençais, Centre De Gestion etc... Maurice Ricard, Michel Meunier
Place du village : Peter Brandon	Communication et site internet : Denis Dugelay et Vincent Fernandez
Espace de loisirs : Jérôme Amouriq	
Déplacement doux : Vincent Fernandez	

Délégués SYME05 (Syndicat Mixte d'Electricité des Hautes-Alpes) :

Titulaire	Suppléant
Guy TOURRES	Jérôme AMOURIQ

- **Commission cantonale d'aide sociale :** Monique Para-Aubert.
- **Conseil départemental de La Poste :** Bernard Siegel.

- **Centre de Gestion Personnels territoriaux :** Michel Meunier.
- **Conseil d'école :** Maurice Ricard, Michelle Bolger
- **Gestion de la salle des 2 Céüze :** Jean-Marc Cornil.

Nomination des régisseurs :
Responsable de la Régie de recettes communales (Droits de cantine/garderie et remontée mécanique des Guérins) :
 Thierry Grégoire et Guy Tourres (suppléant).

AU FIL DES REUNIONS ...

Délégations du conseil municipal au maire :

Prendre toutes décisions concernant la préparation, passation, exécution et règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être réglementairement passés sans publicité, dans la limite de 4600 € HT, lorsque les crédits sont prévus au budget.

Décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas 12 ans, après avis des commissions municipales.

Passer les contrats d'assurance.

Prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières.

Accepter les dons et legs qui ne seront grevés ni de conditions ni de charges.

Fixer les rémunérations et régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts.

Défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le conseil municipal.

Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux, ceci dans la limite de la franchise liée aux contrats d'assurances.

Autoriser au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Délégation aux adjoints :

Le maire présente le projet d'arrêté :

Michel MEUNIER 1er adjoint, est délégué pour assurer les fonctions et missions suivantes :

Finances, Urbanisme, développement économique.

André GARCIN 2ème adjoint, est délégué pour assurer les fonctions et missions suivantes :

Réseaux (Voirie, eau, assainissement), environnement.

Monique PARA-AUBERT, 3ème adjointe est déléguée pour assurer les fonctions et missions suivantes :

Affaires sociales, vie associative.

Indemnités du Maire et des Adjoints :

Les fonctions de l'élu local sont gratuites. Une indemnisation destinée à couvrir les frais liés à l'exercice du mandat est toutefois prévue par le code général des collectivités territoriales dans la limite d'une enveloppe financière variant selon la taille de la commune.

Indemnité brute mensuelle attribuée à :

Maurice RICARD, Maire : 1 178.46 €

Michel MEUNIER, 1er adjoint : 312.62 €

André GARCIN, 2ème adjoint : 312.62 €

Monique PARA-AUBERT, 3ème adjointe : 312.62 €

Choix des travaux de voirie, programmation 2014 (sous réserve subventions) :

Voirie communale : VC18 Murets, VC5 Nonette, VC15 la condamine au-delà le pont.

Voirie rurale : CR34 Courtès direction village, CR13 Prachard.

Séance du 27 mai 2014

Acquisition d'une épareuse - demande de financement auprès de la Région :

M. Le Maire expose au conseil municipal qu'il est nécessaire d'envisager l'acquisition d'une épareuse afin d'assurer dans les meilleures conditions le service de viabilité du réseau de voirie (fauchage, élagage, débroussaillage).

plan de financement :

Montant : 22 800 € TTC

Subvention Conseil Régional FSL (65%) :

12 350 € TTC

Autofinancement : 10 450 € TTC

Est-il nécessaire de commenter cette photo ?



« La pédagogie est affaire de répétition »

Déchetterie : 04 92 54 27 29

Parlons finances

Les comptes de l'année 2013 et les budgets de l'année 2014 (budget général et budget annexe "eau et assainissement") ont été approuvés à l'unanimité le 12 mars par l'équipe municipale sortante.

Les comptes administratifs 2013 de la commune (budget général) :

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Excédent de clôture
Section fonctionnement	515 445,35 €	569 367,07 €	53 921,72 €	66 779,80 €	120 701,52 €
Section investissement	144 310,20 €	332 008,78 €*	187 698,58 €	321 178,62 €	508 877,20 €

(*) : dont 207 000 € d'excédent de fonctionnement capitalisé.

Ces excédents nous permettront de réaliser nos investissements en cours et futurs. Le remboursement des emprunts en cours représente environ 40 000 € par an.

Les comptes administratifs « Eau et assainissement »

	Dépenses de l'exercice	Recettes de l'exercice	Résultat de l'exercice	Excédent antérieur reporté	Excédent de clôture
Section exploitation	41 393,75 €	134 704,46 €	93 310,71 €	0,00 €	93 310,71 €
Section investissement	97 918,67 €	85 702,25 €* -12 216,42 €		33 482,00 €	21 265,58 €

(*) : dont 76 155,70 € d'excédent de fonctionnement capitalisé.

Orientations budgétaires 2014 : Pression fiscale : aucune augmentation des taxes n'est prévue pour 2014, les taux d'imposition **restent inchangés** par rapport aux taux 2013.

	Taux votés pour 2014	Recettes fiscales attendues
Taxe d'habitation	12,44 %	90 675 €
Foncier bâti	12,61 %	65370 €
Foncier non bâti	76,04 %	19 846 €
Contribution foncière des entreprises	16,29 %	5 327 €

Rappel : taux d'imposition inchangés ne veut pas dire montant de l'impôt inchangé, la revalorisation des bases par l'administration fiscale a des répercussion sur le montant de l'impôt.

AU FIL DES REUNIONS ...

Principaux investissements budgétés pour 2014 :

Programmes	Montant TTC	Remarques
Voirie	91 865,00 €	Dont 60 000 € prévus dans le cadre du programme voirie coordonné par la CCTB.
Travaux d'enfouissement des réseaux (Surville + programme « économie d'énergie »)	50 000,00 €	Travaux en cours de réception.
Alpage de Céüzette (déroussaillage, installation d'abreuvoirs...)	21 500,00 €	Travaux de déroussaillage terminés au printemps 2014.
Réhabilitation de la maison « Lagarde »	180 000,00 €	Réflexions en cours.
Garage communal (extension du garage actuel ou acquisition bâtiment)	50 000,00 €	Négociation en cours avec le Conseil Général.
Aménagements du village	60 000,00 €	Dont renforcement des berges du torrent des Murets.
Travaux de renforcement des réseaux AEP	441 000,00 €	Sous réserves d'obtention des dernières subventions sollicitées.
Travaux de protection des captages	64 000,00 €	Fin du programme.

Maurice Ricard

COMMUNIQUER

Travaux de sécurisation des abords de la salle des 2 Céüze :

Des réflexions ont été engagées depuis plusieurs années au sujet de la sécurisation des abords de la salle communale des 2 Céüze, en particulier de la consolidation de la berge du torrent des Murets.

Ces réflexions ont donné lieu à des travaux qui sont maintenant terminés.



A cette occasion, Monsieur le Maire invite les habitants de Sigoyer à l'apéritif de l'amitié.

- Inauguration sécurisation 2 Céüze -

Samedi 30 Août à 18h00

Salle des 2 Céüze

Promouvoir les acteurs économiques de la commune :

Le bulletin municipal offre aux acteurs économiques de la commune la possibilité de faire connaître leurs activités via sa rubrique « Vie économique » (pour mémoire, présentation dans le BM N°31 de décembre 2010).

Les professionnels du tourisme dans les domaines « hébergement » et « restauration » ont également la possibilité de faire publier leurs coordonnées sur le site internet de la commune (par courriel: webmestre.sigoyer@orange.fr).

La nouvelle municipalité souhaite aller plus loin dans ce domaine et utiliser au mieux le site



internet de la mairie pour faire connaître et promouvoir ces acteurs économiques.

Afin de définir au mieux le cadre de cette action, toutes les entreprises et les commerces de Sigoyer sont invités à venir exprimer leurs souhaits lors d'une rencontre.

- Réunion des entreprises -

Jeudi 16 Octobre à 19h00

Salle des 2 Céüze

Contacts : Vincent Fernandez 04 92 57 95 23 et Denis Dugelay 04 92 57 98 90

Courriel : webmestre.sigoyer@orange.fr

Service à la personne – Portage de repas :

L'ADMR propose parmi ses différents services le portage de repas qui comprend, par jour, le repas complet du midi et une collation pour le soir (potage+laitage).

Ces repas sont portés les lundi, mercredi et vendredi à domicile; ils doivent être conservés au réfrigérateur pour les autres jours.

Ils sont livrés froids et peuvent être réchauffés.

Commande minimum : 4 jours par semaine pour un prix de 11,30 €/repas complet.

Pour 7 jours par semaine le prix est de 10,70 € repas complet et 9,50 € repas midi seulement.

COMMUNIQUER

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter : l'ADMR d'Aspres sur Buëch au 04 92 58 80 30 ou 06 84 39 36 83 (Mme Michel Evelyne).

De plus l'ADMR propose différents services :

- Ménage, repassage.
- Courses.
- Gardes d'enfants.
- Gardes de nuit.
- Téléalarme.
- Gestion de l'APA.
- Aide à la mobilité :

En cas de mobilité réduite ou d'impossibilité de conduire l'ADMR met à disposition un véhicule avec chauffeur (un fauteuil roulant peut-être fourni) pour vous accompagner chez le médecin, coiffeur... et vous aider à faire vos courses.

Prix indicatif : taux horaire: 14 € + 0,50 € du km.

Vous pouvez vous grouper jusqu'à 3-4 personnes.

Il est possible de se faire rembourser auprès de certaines mutuelles.

- Jardin / Bricolage.

Des aides financières peuvent être accordées par le Conseil Général et les mutuelles. Si les personnes bénéficient de l'APA le Conseil Général rembourse 2 € par repas.

L'ADMR aide à la constitution des dossiers.

Transports collectifs – Transports à la demande :

Nous vous rappelons que les transports collectifs et les transports à la demande existent depuis décembre 2009 :

- Le mercredi : départ à 13h30 de Sigoyer; le retour se fera à 18h00 de Gap pôle Reynier (à côté de l'IUT).
- Le samedi : départs 8h10 ou 8h25 ou 13h30 retours à 12h00 ou 18h00.

et tous les autres jours avec les transports scolaires.

Cependant les horaires des mercredis et samedis peuvent être adaptés aux besoins des personnes en fonction de la demande ainsi que le lieu de prise en charge.

Dans tous les cas au moment de la réservation les horaires vous seront confirmés.

05 VOYAGEURS au 04 92 50 25 05
(ouvert 7 jours sur 7 de 7h00 à 19h00)
au moins 36 heures à l'avance
ou par internet :
www.05voyageurs.com

Pour activer ce service il faut impérativement appeler :

Ou vous pouvez aussi appeler directement les transports Sabatier à Sigoyer au 04 92 57 95 83.

Tarifs :

Pour bénéficier de ces tarifs privilégiés il faut acheter la carte d'abonnement à l'année au prix de 10 € sauf pour les personnes de plus de 70 ans et celles qui bénéficient du RSA : carte gratuite.

- Pour les moins de 22 ans et les plus de 70 ans avec la carte : 1 € le trajet aller, 1 € le retour sinon 3 € le trajet (sans la carte).

- Pour les personnes de la tranche d'âge +22 ans et -70 ans : avec la carte, 2 € l'aller et/ou 2 € le retour sinon 3 €.

Services de proximité à l'attention de ceux et celles qui ne peuvent ou veulent se déplacer:

Sur les routes des différents hameaux de Sigoyer passent :

- Le lundi après-midi un camion Epicerie « La tournée des Alpes » tél. : 06 50 62 58 72 (le camion jaune). Vous y trouverez de tout, farine, sel, charcuterie, légumes... et aussi piles, ampoules, cirage... comme chez Mme Chesta (il y a fort longtemps).

- Le vendredi matin, un camion Boucherie (viande 1ère catégorie, charcuterie artisanale, traiteur) M. Boutinaud Bruno tél. : 04 75 26 68 97.

Si vous avez besoin de renseignements complémentaires sur ces sujets ou d'une aide pour remplir certains dossiers dans le domaine social vous pouvez contacter :

Monique Para-Aubert tél. : 04 92 57 95 05

Elections européennes du 25 mai 2014

Résultats pour SIGOYER (Hautes-Alpes)

Inscrits : 553 Abstentions : 268 Votants : 285 (51,7 %)
Bulletins Blancs : 8 Bulletin nul : 1 Suffrages valablement exprimés : 276

Liste	Conduite par:	voix	Pourcentages/suf. exprimés
LUMP	MUSELIER Renaud	39	14,13 %
LDIV	SALVARESI Elisabeth	0	
LDIV	ARNAUD Monique	0	
LDIV	DAGRAIN Valérie	0	
LEXG	RICERCHI Christophe	0	
LDIV	SANSON Eric	0	
LVEC	RIVASI Michèle	51	18,47 %
LDVD	GUIGON Emmanuel	0	
LDIV	ALFONSI François	0	
LDIV	MICHEL Aurélien	0	
LDIV	MIRA Valérie	12	4,34 %
LEXG	GOMEZ Chantal	5	1,81 %
LFN	LE PEN Jean-Marie	55	19,92 %
LDVD	MURE-RAVAUD Jean-Marie	1	0,36 %
LFG	VERGIAT Marie-Christine	27	9,78 %
LDIV	MALEGARIE Alain	1	0,36 %
LDIV	ROMANI Daniel	0	
LDVG	COUTELIS Jean-Baptiste	10	3,62 %
LUC	GOULARD Sylvie	28	10,14 %
LDIV	MAYAUD Christophe	0	
LDVD	LESCURE Bertrand	3	1,08 %
LDVD	RAMBAUD Gerbert	11	3,98 %
LUG	PEILLON Vincent	33	11,95 %

Elections municipales du 23 mars 2014
Résultats pour SIGOYER (Hautes-Alpes)

Résultats élections municipales 2014	Nombre	Pourcentages	Rappel municipales 2008	
Inscrits :	557		552	
Abstentions	171	30,70		13,77 %
Votants	386	69,30		
Blancs/nuls	10	1,80		1,89 %
Exprimés	376	67,50	476	
Candidats	Voix	%	Voix	%
ALLAIN-LAUNAY	206	54,79	293	62,74
AMOURIQ	310	82,45		
BOLGER	301	80,05		
BRANDON	290	77,13		
CLEMENT	298	79,26	337	72,16
DUGELAY	301	80,05	302	64,67
FERNANDEZ	282	75,00	320	68,52
GARCIN	293	77,93	338	72,38
GERBAUD	213	56,65	268	57,39
GREGOIRE	319	84,84		
MEUNIER	262	69,68	306	65,52
PARA-AUBERT	288	76,60	307	65,74
RICARD	269	71,54	325	69,59
SIEGEL	289	76,86		
TOURRES	318	84,57		
BRUNET-PAUL	172	45,74		
COMBE	139	36,97		
POMMERAIS	107	28,46		

DES « NOUVELLES » DE L'A.S.P.S.

L'Association pour la Sauvegarde du Patrimoine de Sigoyer poursuit son bonhomme de chemin.

Pendant ce premier semestre 2014, nos réunions se sont poursuivies au rythme d'une tous les quinze jours.

Le « recueil des pensées » de Mme Marcelle Rambaud a été achevé grâce au concours de Mme Deltour. Le registre de paroisse se compose actuellement d'une cinquantaine de pages. Il est constitué, pour partie, des écrits de M. Guichard, curé et chroniqueur, puis du curé Audemard qui reprend un peu les textes de son prédécesseur en les complétant.

Lors d'une après-midi festive, le livre de M. Michel Robert « Sigoyer sur Tallard » aux éditions des Hautes-Alpes a vu une mise en scène des principaux personnages en costume. Merci aux personnes et aux associations qui ont prêté gracieusement ces superbes vêtements.

En ce moment, la commémoration du début de la guerre de 14-18 nous occupe à plein temps. Avec l'association des Anciens Combattants et l'association des Aînés, nous recueillons tout ce que l'on peut trouver sur cette période.

Il faut dire que 100 ans se sont écoulés et que plus aucune personne n'est en mesure de témoigner. Pourtant, en vue d'une exposition dans la salle des fêtes le 11 novembre 2014, nous regroupons les miettes de ce temps passé, mais qui a fortement marqué les gens pour des générations... Si bien que la récolte, déjà avancée, s'annonce prometteuse.

Nous essayons, modestement, de retrouver l'histoire des soldats morts sur le champ de bataille, de savoir le nom des soldats revenus vivants, parfois blessés, et trouver ce qu'ils sont devenus. C'est là, que l'on s'aperçoit que les descendants se souviennent précisément et qu'ils ont gardé précieusement des papiers et des objets.

Nous recherchons donc des photographies, des textes, des chansons, du courrier, des papiers officiels comme les livrets militaires ou les documents délivrés aux soldats quand ils

redeviennent civils, des objets qui ont suivi les soldats (trousses de toilettes, couteaux, portefeuilles...), des objets fabriqués sur le front (pipes décorées, quarts pour boire gravés, petits pots fabriqués dans une douille) mais aussi des restes de l'équipement militaire (ceinturons, casques Adrian, bandes molletières, chaussures, musettes). Et bien sûr, dans chaque famille, il y a des histoires, parfois banales, parfois succinctes, mais aussi des histoires qui montrent nos soldats devant l'ennemi ou devant les chefs militaires.

Pendant ce temps, au pays, les femmes doivent prendre la place des hommes tout en gardant leurs anciennes activités. Il faut donc, en plus de l'entretien de la maison, du jardin et des enfants, faire le travail des foin, de la moisson, des labours et des semailles. Les femmes doivent apprendre à diriger tout cela avec au creux de l'estomac cette terrible et angoissante question : est-ce que le facteur va m'apporter une lettre ?

Et enfin, quelques hommes reviennent. Mais dans quel état ? Certains n'ont pas de blessures apparentes mais leurs yeux regardent le lointain et leur bouche restera scellée sur les horreurs qu'ils ont côtoyées. Certains ne parleront jamais.

D'autres essaient de raconter, mais c'est tellement loin de la réalité de leur village que les gens ne les croient pas ou à demi.

A travers cette guerre, les hommes qui reviennent sont différents :

certaines ont appris le français, alors qu'à Sigoyer le patois était roi, certains ont vu qu'ailleurs on vivait mieux et ces hommes pensent et pourquoi pas pour ma famille ?

Certains ont vu qu'ailleurs l'agriculture était différente : pourquoi ne pas essayer de faire comme là-bas ?

Les associations réunies aimeraient montrer ce travail de recollage non pas pour glorifier la guerre mais bien pour montrer toute cette souffrance, toute cette misère, mais en même temps mettre en avant le courage des « Poilus » ainsi que l'obstination de celles et de ceux qui sont restés à la campagne pour continuer à produire.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Enfin, il est nécessaire de ne pas oublier le sacrifice de ces hommes et de transmettre aux générations futures le flambeau de la liberté.

Les personnes qui veulent bien nous prêter du matériel peuvent prendre contact avec Jean MAERO au 04 92 57 84 47. Le matériel sera photographié et rendu en parfait état. Pour l'exposition, le matériel fragile (correspondances, livrets militaires...) sera installé dans une vitrine fermée à clé.

Merci d'avance à toutes celles et à tous ceux qui voudront bien participer à ce travail de mémoire afin que la journée de commémoration soit fructueuse et enrichissante pour tous.

Jean MAERO, Président de l'A.S.P.S.



Dans une tranchée avant l'assaut

Chorale Les Manque pas d'air

Une année se termine pour notre Association. Une année entière avec la même Direction du Choeur.

Voilà maintenant 3 ans que cela ne nous était pas arrivé. Il ne s'agit nullement d'un miracle, mais seulement de la ténacité de 20 Choristes qui ont plaisir à se retrouver tous les lundis soir.

20 Choristes qui ont bravé l'adversité pour maintenir un choeur à Sigoyer.

20 Choristes qui ont fait confiance à Claire, qui difficultés après difficultés a réussi à nous faire partager ses passions.

Ouf une bonne année passée ensemble à se battre pour exister. Mais aussi une année à se

comprendre, travailler différemment avec d'autres méthodes.

Nous avons pu organiser cette année 2 stages de chants avec notre ancienne chef de choeur. Ces stages nous ont permis d'intégrer d'autres personnes dans notre chorale. Notamment en renforçant le pupitre des basses, et nous avons accueilli un ténor.

Ces heures passées ensemble nous ont permis de proposer lors du printemps en cultures à Sigoyer 8 chants que nous avons fait partager lors de cette fête. Certes s'il nous reste beaucoup de travail à effectuer, nous sommes

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

fiers d'avoir pu nous produire en concert après 3 années de difficultés.

Nous nous donnons rendez-vous pour l'année 2014 - 2015 avec la même passion, les mêmes joies à partager, et toujours le travail et les difficultés à surmonter. Nous invitons tous les Sigoyards et Sigoyardes qui aiment chanter, à nous rejoindre pour donner du plaisir à ceux qui vivent à Sigoyer, et pour que nous soyons

toujours plus nombreux pour le partage des bons moments.

Pour l'association
Bernard Bouché

Club des Aînés

Suite à de grosses chutes de neige, le club a dû reporter son assemblée générale du 30 Janvier 2014.

6 Février : Assemblée générale

43 personnes étaient présentes, 8 excusées vu l'état des routes. Le président Jean-Paul Favier souhaite la bienvenue à quelques nouveaux adhérents et remercie l'assemblée présente.

La secrétaire Yvette Flaux et la trésorière Jocelyne Bouché donnent lecture du bilan de la saison 2013 et des finances. Puis le nouveau programme 2014 est annoncé.

Enfin, vient la distribution de quelques petits cadeaux pour récompenser les plus assidus du club.

La soirée se termine par la dégustation des gâteaux des rois et la bonne clairette de Die.

84 personnes ont renouvelé leur adhésion à ce jour !

13 Février : Dégustation de 206 bugnes préparées par Nicole, la femme du président.

16 Février : Le club s'est retrouvé à l'hôtel Muret pour savourer un délicieux aioli préparé par les chefs. 49 personnes étaient présentes.

23 Février : Retrouvailles à la salle des deux Céüzes pour accueillir les danseurs du Pays Gavot.

55 personnes ont répondu présent.

2 Mars : 25 personnes du club se sont jointes aux chasseurs pour partager la spécialité du chef : les têtes de sangliers.

6 Mars : Super loto avec 45 personnes. De nombreux lots ont été gagnés et le finaliste fut M. Michel Bonnardel.

3 Avril : Nouveau loto pour 30 personnes qui sont venues se distraire avec les cartons. Elles sont reparties contentes de leur gain.

22 Mai : Fête des mères. Celles ci ont été mises à l'honneur et le président a offert une rose à chacune d'elle.

29 Mai : Repas chevreau à la salle des deux Céüzes.

54 personnes se sont déplacées pour déguster un bon repas autour du chevreau préparé par l'équipe de l'hôtel Muret et le club. Tous les adhérents ont bien mangé, bu, chanté et dansé sur des airs d'accordéon. Repartis tous enchantés, cette manifestation sera renouvelée l'an prochain.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

12 Juin : Fêtes des pères. Un goûter amélioré avec du cidre a été offert à l'assemblée pour honorer ces « papas ».

22 juin : Voyage à Hauterives(26). Le club organise avec les transports Sabatier la visite du Palais du Facteur Cheval suivie d'un repas à Romans-sur-Isère. L'après midi, le car nous emmènera au musée de la chaussure.

Retour à Sigoyer vers la fin de journée.

Les activités du club s'arrêteront durant Juillet et Août.

Bonnes vacances à tous les adhérents !!!

Le président
Jean-Paul Favier

Foyer d'animation

Nous voici au milieu de l'année 2014 déjà. Régulièrement à cette période, le Bulletin d'informations nous permet de retracer les activités passées et d'annoncer les animations futures où nous vous attendons toujours plus nombreuses et nombreux.

Le Réveillon de la Saint Sylvestre a regroupé cette année une soixantaine de Sigoyards, bien décidés à fêter l'évènement Salle des 2 Céüzes autour de mets préparés et servis par les bénévoles du Foyer. Cotillons et danses ont clôturé cette rencontre tard dans la nuit.

3 Soirées Mounes en Février ont permis aux amateurs de ce jeu de se retrouver dans une bonne ambiance regrettant que de moins en moins d'Associations, ne donnent, dans les Hautes Alpes l'occasion à ces joueurs, de perpétuer les **Mounes** dans notre région. Ils sont nombreux à nous supplier de continuer à être fidèles à ces rencontres de Février.

Nous avons dû, hélas, à notre grand regret annuler le Méchoui champêtre prévu au mois de Mai.

Différentes raisons nous ont amené à cette décision. Manque d'inscription, temps incertain, et peu de bras à cette époque pour organiser cette rencontre.

28 Juin Fête de Sigoyer : Feux de la Saint Jean, Feux d'artifice, Repas et Danse. Voilà notre fête traditionnelle de nouveau en chantier au moment où nous écrivons ces lignes. Lorsque vous nous lirez ce sera un souvenir et si le temps nous en laisse l'occasion, nous saurons nous retrouver nombreux pour célébrer la fête de notre Village dans une très belle ambiance.

L'aventure cinématographique se poursuit en Février, Belle et Sébastien à fait salle comble.

Mars, le film quai d'Orsay a été bien apprécié par les quarante personnes présentes. Avril, Lulu Femme Nue nous a permis d'accueillir un bon public. Mai, un film d'animations, Minuscule, a remporté un très grand succès auprès des enfants des écoles. Les parents accompagnant ont permis de grossir les rangs du public, et c'est 60 entrées qui ont été réalisées. Un goûter salé offert par le Foyer et ses bénévoles a réjoui les enfants. Juin, le beau Film de toutes nos forces avec Jacques Gamblin a enthousiasmé les nombreux présents.

L'Assemblée Générale de l'Association aura lieu le Vendredi 12 Septembre 2014 à 20h30. Nous vous attendons nombreux pour pouvoir pérenniser nos activités et, dans la mesure de vos envies pour participer aux animations du Foyer au cours de l'année. Merci d'avance.

Nous vous attendons toujours plus nombreuses et nombreux pour nos rencontres mensuelles de ciné-vadrouille. Les bénévoles du Foyer espèrent vous rencontrer régulièrement lors des activités proposées et souhaitent à chacun et chacune d'entre vous un bel été et de belles vacances.



LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Sigoyer Sports Aventure

La saison hivernale est terminée, le printemps fut avalé à grande vitesse, tout cela avec une météo des plus défavorable pour l'organisation de nos activités.

Mais qu'à cela ne tienne, nous reporterons à cet automne le Bivouac musical (certainement le week-end du 27/28 septembre 2014).

En attendant, le dimanche 6 juillet se déroule notre « expérience triathlon » au plan d'eau du Riou.

Pour le grand évènement de la saison, à savoir le « TRAIL DE CEÛSE », nous comptons sur un maximum de bénévoles pour réussir l'organisation de cette course, inscrite cette année au calendrier officiel de la FFA.

Notez donc la date de cette journée qui devient incontournable pour les nombreux trailers de notre région.

Dimanche 7 septembre 2014, au col des Guérins !!

Renseignements : sigoyersportaventure.blogspot.com



Les Quatre sans cou—Cou Double

Le chapiteau rangé, l'été arrivé, les animations « quatre sans Cou - Cou double » font une pause estivale.

Sous le soleil pour une fois bien présent, le festival « Printemps en cultures » a déroulé le programme amoureusement concocté. Le samedi a offert aux nombreux spectateurs une belle soirée concert. Après une « mise en oreilles » fort appréciée des talentueux « Zomething » et « Mandjap », une mention spéciale est décernée au groupe « Cafetera Roja » qui a fait l'unanimité et dont on entendra certainement parler dans les prochaines années.

Et c'est toujours sous un ciel radieux que le dimanche matin les premiers flâneurs se sont promenés autour des stands du marché, du troc-plantes et du troc-livres, puis, pendant que les danseurs de l'association « Tango Passion » faisaient une démonstration de leurs talents, les jeunes joueurs s'installaient autour des tables du « Ludambule » et de « Gap Sciences

Animation ». Tout le monde s'est ensuite réuni sous le chapiteau pour bien profiter des « Manque pas d'Air », notre chorale sigoyarde.

A midi les sonorités rock du groupe « Volume » ont pimenté le casse-croûte. Les dîneurs ont pu se délecter des spécialités du snack « quatre sans cou ». Puis devant petits et grands se sont succédés « Le P'tit Spectacle », « Bon Débarras » et « Loundja la Gazelle ».

Enfin, après un savoureux repas, le cabaret, avec le trio des « Têtes de Linettes » a promené les convives dans toute la palette des émotions, du rire aux larmes, avec même quelques petits accents de révolte !

Ce fut un beau festival, et en attendant Pentecôte 2015, nous vous donnons un premier rendez-vous le 14 septembre, pour notre VIDE-GRENIER.

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

Les Quatre Sans Cou et Cou Double vous souhaitent un été chaleureux, et, pour rester ZEN toute l'année, les cours de yoga reprendront en septembre avec Mireille.

- Vide-grenier -

14 septembre

renseignements et inscriptions au 06 19 02 29 01



YOGA :

Les cours ont lieu le jeudi de 18h45 à 20h00 dans la salle voûtée (sous la mairie). Après un petit temps de détente, la séance est composée de postures que chacun adapte à ses possibilités, en associant mouvement, souffle et mental et en privilégiant le ressenti plutôt que la posture aboutie, et on termine avec un temps de

relaxation et une pratique respiratoire. Reprise des cours le jeudi 11 septembre, inscriptions sur place.

Renseignements : Mireille Boutroue (professeur diplômée de l'Institut Français de Yoga)

Tél. : 04 92 43 05 24

Bibliothèque

Cet été la bibliothèque reste ouverte le vendredi de 17h00 à 18h00 - pour vous assurer de l'ouverture vous pouvez appeler au :

04 92 53 63 19

Un nouvel espace MANGA très fourni vous attend désormais De nombreux albums et livres jeunesse sont arrivés.

A partir du 2 septembre nous reprenons les horaires habituels

- Mardi 16h30 18h 00
- Vendredi 16h30 19h30
- Lundi matin bébé lecteurs (à voir avec les "nounous").

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues pour assurer les permanences, choisir les livres.

Bon été à tous.

ACCA Diane des Essarts

La gestion du patrimoine cynégétique sur le territoire de SIGOYER.

L'association communale de chasse agréée Diane des Essarts réintroduit les marmottes sur la petite Céûze :

Avec l'accord du président Pascal Ausset de l'ACCA Diane des Essarts de Sigoyer, les

chasseurs et particulièrement Jean-Paul Favier avec Monsieur Berge Olivier (président de la société de chasse de Saint Véran), ont effectué un lâcher de marmottes sur Céuzette. Elles proviennent de captures réalisées sur Saint Véran (par M. Berge Olivier en lien avec les organismes compétents) où il semble qu'elles prolifèrent et créent des nuisances à l'agriculture. Tout à l'honneur des chasseurs il a été décidé de

LE COIN DES ASSOCIATIONS ...

ne pas les prélever « no kill » mais de les réintroduire sur un autre territoire.

C'est ainsi que 11 marmottes ont été lâchées en trois fois (1ère fois : 3 marmottes, 2ème fois : 5 marmottes, 3ème fois : 3 marmottes).

Depuis 1992 plusieurs lâchers de marmottes ont été réalisés sur Céuzette où elles semblent se plaire pour le plus grand plaisir des randonneurs qui peuvent avec un peu de patience et de discrétion les observer.

La **marmotte** fait partie du biotope alpin, c'est un mammifère fouisseur de l'ordre des rongeurs, du genre **Marmota**.

La marmotte des Alpes se nourrit de végétaux herbacés, de graines et de petits invertébrés (insectes, araignées, vers). Elles préfèrent les jeunes pousses et maintiennent leur nourriture avec leurs membres antérieurs.

Ses prédateurs sont l'aigle, le renard, le loup et le chien. Il est donc demandé aux randonneurs mais aussi aux riverains de ne pas faire divaguer leurs chiens car les canidés entrent très vite en action de chasse (nous en avons rencontré malheureusement... qui commettent des dégâts sur les marmottes mais aussi sur les petits chevreuils...).

Très belle action des chasseurs qui sur le territoire de la commune assurent la bonne gestion de la faune.



Lâcher de marmottes sur Céuzette Jean-Paul Favier

L'assemblée générale ordinaire de l'ACCA Diane des Essarts de Sigoyer :

Elle aura lieu le jeudi 10 juillet 2014 à 20h30, diverses questions seront à l'ordre du jour notamment le renouvellement du bureau, les inscriptions aux différents plans de chasse, le bilan financier, les nouveaux statuts, le bilan de la saison passée.

Lors de cette assemblée, l'étude des prélèvements de gibiers sera exposée aux sociétaires. Il faut rappeler à nos lecteurs que les chasseurs permettent que les gros gibiers sur un territoire donné cohabitent parfaitement avec les activités humaines que sont l'agriculture, le tourisme, l'habitat... Les prélèvements contrôlés sont nécessaires afin de maintenir le bon équilibre. Contrairement à certaines idées reçues, l'association a donc une utilité publique avérée et mérite à ce titre l'aide des collectivités territoriales. Nous informons le lecteur que le droit de chasse sur la forêt domaniale de Céuze (ONF) a un coût de plus de 7000 euros versés à l'ONF. Si demain l'ACCA ne peut plus chasser sur ce massif par manque de moyens, les sigoyards verront défiler et monter en véhicules 4x4 en bon ordre sur Céuze de nombreux chasseurs d'autres régions voire d'autres pays européens (l'ONF peut constituer « des chasses privées ») qui je l'espère respecteront la tranquillité publique du village (mais cela est moins sûr) !

Certains sociétaires font partie aussi du réseau Loup Lynx et contrairement à ce qui a été dit et colporté de manière mensongère à travers le pays afin de nuire à ces adhérents, il ne s'agit pas de « pro loup » ni « d'anti loup ». Il s'agit de personnes formées (notamment par l'O.N.F.C.S.) qui donnent de leur temps afin de constater la présence de ce mammifère sur un territoire et de signaler sa présence aux autorités pour qu'elles puissent prendre les décisions adaptées.

Plusieurs sociétaires ont également effectué des stages de sécurité battue mais aussi des stages de prélèvement de loups. C'est-à-dire qu'ils figurent sur une liste en préfecture afin qu'ils puissent participer, sur décision du préfet, à des prélèvements exceptionnels du loup en cas de stricte nécessité (ce qui est très rare et qui ne s'est pas produit sur Sigoyer).

Bernard SIEGEL
Chargé de la communication de l'ACCA Diane des Essarts

Des nouvelles de la Zone Artisanale des Vincents

Vous l'avez sans doute remarqué, la zone artisanale Les Vincents, créée par la mairie, s'est peuplée depuis 2 ans de nouveaux arrivants. En effet, après 3 années de construction (la plupart en auto-construction), 5 familles se sont installées sur ce joli plateau. Une 6ième est attendue pour l'été.

Au total : 22 personnes dont 11 enfants (+ 1 bébé annoncé) sur 6 lots.

Bien accueilli par les sigoyards et, plus particulièrement, par les familles CHARLES et ROBERT, chacun a pu trouver ses marques et faire son nid dans un quartier vivant et convivial.

D'autre part, grâce à ce projet, de nouvelles compétences, liées à des domaines d'activités très différents, se sont développées sur la commune.

En effet, multiple et dynamique, la zone artisanale des Vincents offre une palette de services allant du bâtiment au jardin et du commerce à la santé.

Vous y trouvez aujourd'hui, 8 professionnels indépendants dont voici une liste détaillée par secteur :

Bâtiment :

Didier HODOUL : Artisan de l'habitat écologique – 04.92.55.64.37

Electricité traditionnelle et biotique (protection contre les champs électromagnétiques) : installation et dépannage, éclairage intérieur et extérieur. Isolation intérieure et extérieure en matériaux écologiques, étanchéité à l'air. Agencement intérieur (cloisons sèches, enduits terre, chaux, chaux/chanvre, parquets, mains courantes, correction phonique, lambris/bardage...) et extérieur (terrasses, escaliers bois/pierre, pergolas, rambardes, palissades, abris de jardin...). Construction en paille.

Conseils et études. Accompagnement à l'auto-construction écologique.

Jean-Christophe LELIEVRE – Lelievre & Co : 06.76.68.34.51 www.lelievre-eco.com

Menuiserie, aménagement intérieur et extérieur, mobilier, construction ossature bois, maisons écologiques en kit, HLL, isolation, bureau d'études.

Cédric PARIS - Allo Plomberie :

06.66.85.05.05 - 04.92.24.13.07

allo.plomberie.free.fr

Plomberie, chauffage, sanitaire, dépannages rapides, installations, maintenance.

Spécialiste des énergies renouvelables depuis 2007. Devis gratuit.

Jardins et Paysages :

Nicolas TROCHU Nature et Paysage – 06.76.74.28.88 np-05.blogspot.com

Créateur de parcs et jardins depuis plus de 10 ans : bassins naturels et contemporains, jardins japonais, massifs à thèmes, gazon, arrosage automatique, maçonnerie paysagère.

Aménagement de jardins complets et personnalisés.

Commerce et Artisanat :

Rodolphe et Aurélie DAL MOLIN : Nature Utile – 04.92.53.86.50 www.natureutile.com

Spécialiste de la poterie culinaire depuis 2003. Grâce au savoir-faire de nos artisans, nous proposons une large gamme de plats en terre cuite (faitouts, marmites, tajines, poêles wok et plats à four), émaillés sans plomb et tous feux (gaz direct. sur la flamme, four, plaques électriques, poêle à bois, vitrocéramique radian et cheminée) pour cuisiner légumes, viandes, poissons, céréales, légumineuses et fruits d'une manière saine, simple et savoureuse. Vente directe (sur place sur rendez-vous ou en foires) et par internet.

Santé et Bien-être :

Marie MASSIMELLI : Ostéopathe DOF – 06.87.29.57.86

L'ostéopathie détermine et traite les restrictions de mobilité entraînant des déséquilibres de l'état de santé. Référence à l'anatomie et à la physiologie. S'adresse à tous (du nourrisson à la personne âgée). Traitement curatif mais également préventif. Prise en charge de la douleur ainsi que de l'histoire de son installation en traitant le patient dans sa globalité.

VIE ECONOMIQUE...

Quelques exemples de motifs de consultation : suivi de grossesse et suite de couches, pédiatrie (sommeil perturbé, régurgitations, larmoiements...), traumatismes (entorses, accident de voiture, chutes...), maux de tête, bourdonnements, vertiges, sensation d'oppression, nausées, troubles du transit, pesanteur dans le bas ventre, lumbago, torticolis...

Sur rendez-vous à Gap et à Sigoyer (à partir de septembre 2014).

Pour info : à Sigoyer, le cabinet sera ouvert à d'autres professionnels médicaux et paramédicaux.

Sonia HODOUL : Praticienne de Shiatsu certifiée (forme d'acupuncture sans aiguille) - 04.92.57.86.01 www.shiatsu-gap.fr

Détente et remise en forme depuis plus de 10 ans. Aide précieuse en cas de : douleurs et tensions musculaires (dos, cou, épaules...), insomnie, maux de tête, manque de concentration, problèmes digestifs, difficultés respiratoires, troubles de la ménopause, fatigue, dépression, stress, anxiété, nervosité, angoisse... ou simplement pour entretenir la santé et s'accorder un moment de bien-être profond. S'adresse à tous (enfants à partir de 3 ans/femmes enceintes) en soin individuel.

Egalement, relaxation collective en structures, initiations au shiatsu et do-in (auto-massage), massages assis sur des événements ou en entreprises.

Séance individuelle sur rendez-vous à Gap et à Sigoyer (à partir de septembre 2014).

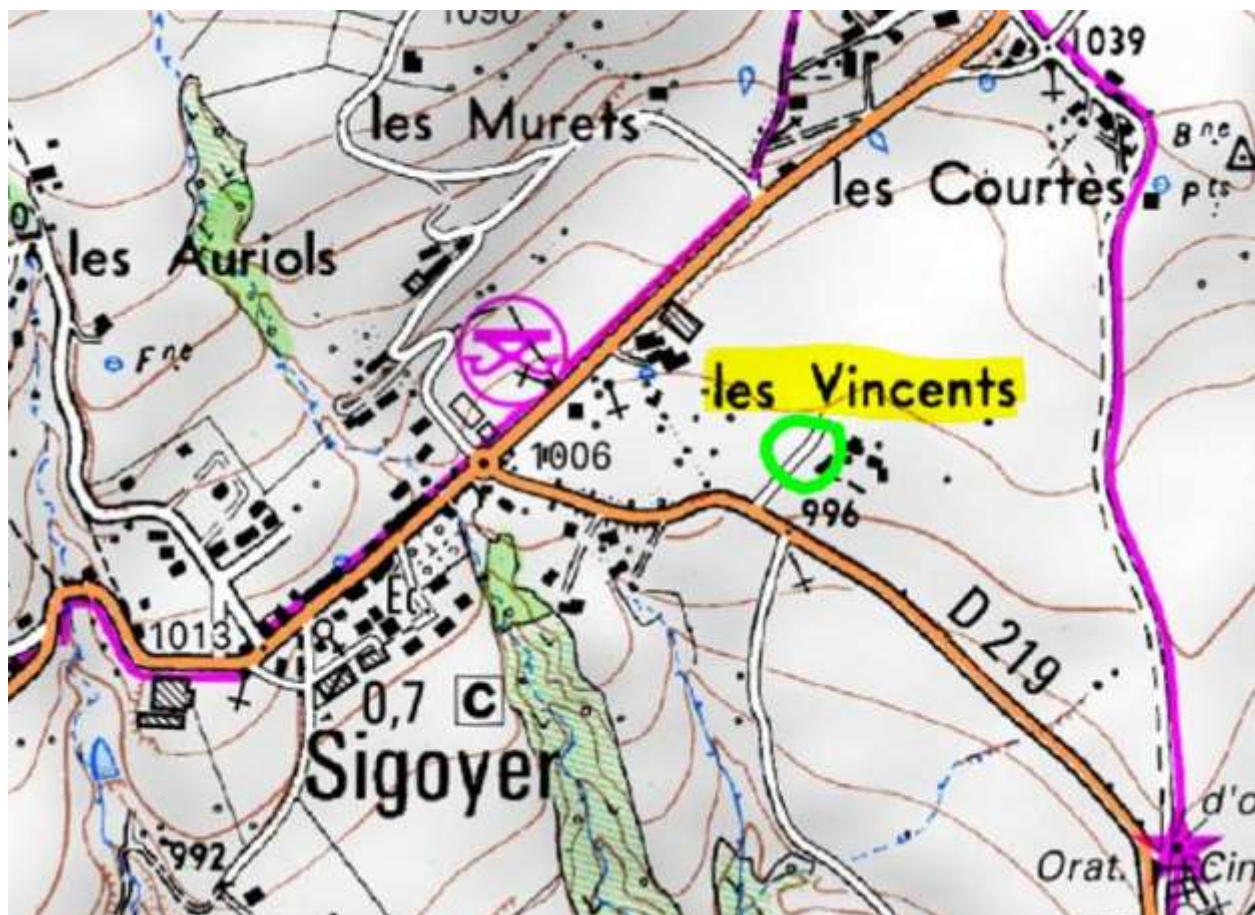
La proximité ne suffit pas toujours à se connaître.

Vous n'imaginiez peut-être pas tant de richesse dans ce petit quartier. A présent, vous saurez mieux ce qu'il s'y passe...

Tous les habitants sont heureux d'avoir partagé ces quelques lignes avec vous et les professionnels restent, bien entendu, à votre écoute...

Sonia Hodoul

ndlr : voir photos des familles et des responsables des entreprises en quatrième de couverture



LE COIN DE L'ECOLE...

Sortie Prapic CP-CE1

Vendredi 14 juin nous sommes allés à Prapic.

Après un long voyage en car nous sommes arrivés au village où Fabrice notre accompagnateur nous attendait.



Nous avons visité le village. Fabrice nous a expliqué qu'avant, les habitants devaient tout avoir sur place pour se nourrir, ils ne quittaient pas souvent le village. A l'école à un moment il n'y avait même que 2 élèves qui y allaient à tour de rôle car ils devaient aider aux travaux des champs.



Nous avons suivi un chemin et appris à reconnaître les endroits où vivent les marmottes. Pour repérer le terrier il faut regarder dans les prés où il y a des trous avec un tas de terre tassé un peu comme une terrasse. Nous avons pu en repérer plusieurs, nous avons vu plusieurs marmottes et même une avec son marmotton. Nous avons repéré sur des rochers comme des



petits drapeaux bleu-blanc-rouge. Fabrice nous a expliqué qu'il s'agissait de bandes de couleur pour montrer les limites du Parc des Ecrins. Dans le parc on ne peut pas chasser, ramasser des fleurs.

Nous avons pu observer les marmottes avec une longue vue. Nous avons pu voir leurs grosses dents.



Après le pique-nique nous avons suivi un torrent, repris un chemin, vu des cascades.



LE COIN DE L'ECOLE...

Les prés étaient remplis de fleurs multicolores, c'était magnifique !



Nous avons rempli nos gourdes et bu à la fontaine, l'eau était très froide.



Nous avons goûté et joué dans un pré à l'entrée du village et nous sommes rentrés à Sigoyer. Une belle journée en montagne.



Poésies CP-CE1 J'ai, j'ai, j'ai

J'ai, j'ai, j'ai, toi tu n'as rien.
J'ai trois lapins dans mon parc.
L'un me donne des poils, l'autre m'apporte du lait
et le troisième fait des lapereaux.

Manon

J'ai, j'ai, j'ai, toi tu n'as rien.
J'ai trois loups dans mon pré.
L'un tire mon traîneau, l'autre me donne des
louveteaux et le troisième me ramène à manger.

Elouan

J'ai, j'ai, j'ai, toi tu n'as rien.
J'ai trois poules dans ma ferme.
L'une me donne des oeufs, l'autre me laisse ses
plumes et la troisième fait des poussins.

Nina

J'ai, j'ai, j'ai, toi tu n'as rien.
J'ai trois chiens dans ma maison.
L'un me donne à manger, l'autre joue avec moi et
le troisième dort avec mon frère.

Giovanoé

J'ai, j'ai, j'ai, toi tu n'as rien.
J'ai trois pandas dans ma maison.
L'un me donne du bambou, l'autre me porte sur
son dos et le troisième me fait des câlins.

Lola

J'ai, j'ai, j'ai, toi tu n'as rien.
J'ai trois vaches dans ma ferme.
L'une m'apporte du lait, l'autre me donne du
fumier et la troisième fait des petits veaux.

Soélie

J'ai, j'ai, j'ai, toi tu n'as rien.
J'ai trois lapins.
L'un m'offre des carottes, l'autre me fait des
câlins et le troisième me donne de la laine.

Mariluz

LE COIN DE L'ECOLE...

Printemps du livre CP-CE1

Nous sommes allés au printemps du livre à Veynes. Cette année le thème était la montagne. On a fait plusieurs ateliers : on a écouté une conteuse, on a fait des jeux sur les différents étages de la montagne, sur les animaux, on nous a parlé de la construction du rail et on a vu un spectacle (conte musical).

Nous avons pique-niqué dans le parc de Veynes. On a vu aussi nos poèmes voyageurs avec nos illustrations qui étaient affichés dans la grande salle des Arcades.

Tristan

J'ai bien aimé le conte du Génie de la montagne de Oule. J'en ai même rêvé. Cette histoire m'a fait rêvé de nature. Il y avait un génie qui vivait dans une pierre avec des centaines de fruits et plein de fées.

Mariluz

J'ai bien aimé le monsieur qui s'occupait des trains. Il nous a montré une vidéo sur des ponts et des tunnels. Et il nous a fait fonctionner la maquette d'un train.

Nina

J'ai aimé le conte qui parlait d'un génie de la montagne de Oule. C'était une dame qui se promenait avec sa copine. Elles allaient grimper la montagne quand elles rencontrèrent un monsieur avec une grande cape.

Soélie

J'ai bien aimé le monsieur qui faisait des tours de magie pour construire des ponts et des tunnels (la clé de voûte).

Lola

J'ai bien aimé le conte du génie de Oule. C'est l'histoire d'un génie qui habitait dans la montagne de Oule. En haut de cette montagne, il y avait une pierre qui parlait. Un monsieur qui se promenait et qui était fatigué, s'appuya sur cette pierre.

Giovanoé

J'ai bien aimé le jeu des cubes : on prend le cube de l'animal que l'on a choisi et on le pose sur les cubes des plantes.

Emie



Ce qui m'a plu, c'est la dame qui nous a raconté l'histoire du petit garçon, des fées et du génie.

Chloé

J'ai bien aimé l'histoire de « Petit Roger ». C'est une dame qui nous l'a racontée.

Tifen

On a cherché des cubes où il y avait des animaux avec des couleurs différentes pour les carnivores et pour les herbivores.

Charlotte

Une dame nous a raconté l'histoire de la montagne de Oule.

Aélia

J'ai bien aimé l'histoire que nous a raconté la dame : le génie de la montagne de Oule.

Max

J'ai bien aimé la dame qui a raconté l'histoire d'un génie de la montagne de Oule. Deux dames montent à la montagne de Oule. Et le génie habite dans une caverne.

Manon



Fables CM

La marque verte

Jérémi et moi jouions dans la classe à mon jeu de cartes et en deux secondes, la lumière s'est éteinte et j'ai vu une marque verte. Je suis allé voir mon papa, on y est allé et il a dit que c'était bien vrai.

Le lendemain, nous sommes allés dans la classe. Il y avait de la peinture verte dans le casier d'Apolline et dans celui de Colline.

L'enquête se déroule bien pour l'instant (mais plus longtemps...).

Deux jours plus tard sur la porte de la mairie. On a retrouvé la cachette. Il y avait plein de marques vertes dans leur cachette. Mais les coupables arrivent.

« Nous allons appeler du renfort. » dit le maire.

Apolline et Colline rentrent dans la cachette.

« Trop tard » dit le maire. « Non, on va les arrêter ».

Nous les arrêtons. Nous avons une loupe comme Sherlock Holmes, un pistolet, des couteaux, un téléphone portable, un ordinateur.

Les voleuses vont en prison et les policiers ont les mêmes cadeaux que nous.

Camille

Le cygne et le chaton

Un petit chaton qui n'avait à peine que 5 mois

Et qui était haut comme trois pommes

Cherchait quelque chose à se mettre sous la dent.

Il vit alors un lac avec de grands cygnes

Se délectant de poissons.

« Bien le bonjour chère amie, comment allez-vous » ?

Dit-il à un grand cygne détenant un gros saumon.

Le cygne le toisa, méfiant.

« Crois-tu vraiment que je vais me faire avoir Par un moucheron sans intelligence ?

Je suis bien plus intelligent que toi

Et tu n'auras même pas une miette de ma pêche » !

Déclara-t-il d'un ton prétentieux.

« Vous vous méprenez je ne suis point venu

Pour votre récolte, mais pour vous admirer!

Vous bel oiseau. Que dis-je !

Vous élégant oiseau ».

« Comme votre plumage est blanc,

Comme vos yeux sont bleus !

Mais je ne peux admirer cette beauté que de loin.

J'aimerais tellement voir si vos plumes Sont aussi douces qu'elles paraissent ».

Le cygne aveuglé par ces flatteries

Tombe alors dans la gueule du chat... Et le poisson aussi.

Le petit malin déclara, le saumon entre les crocs :

« Il ne faut pas se fier aux apparences .

Il y a des personnes qui sont bien plus

Qu'elles en ont l'air

Et d'autres bien moins qu'elles ne paraissent ».

Colline

La panthère

Une panthère se baladait par-ci, par-là.

Quand elle vit une gazelle elle dit :

« Pour l'instant je n'ai pas faim. »

Un peu plus tard le félin croisa une tortue géante et grogna :

« Ceci n'est pas assez pour moi. »

Elle dédaignait tout ce qu'elle voyait.

Cependant le fauve vit un lapin et rugit :

« J'en veux plus! »

Mais pendant un certain temps elle ne trouva rien car elle avait fait peur à tous les animaux.

Alors quand une grenouille lui passa sous les pattes elle fut toute heureuse et la mangea en une seconde!

Il faut se contenter de ce que l'on a car on risque de tout perdre !

Franck

Jamais content

Un aigle royal voulait à manger en grosse quantité.

Il vit un petit groupe de bouquetins : « j' ai les yeux plus petit que le ventre ».

L'appétit lui vint.

Sa proie n'était plus là.

La nuit tomba et toujours rien dans le ventre.

Il vit un lapin qui ne lui échappa point.

Si peu pour si grand ça mérite une leçon.

Il faut se contenter de ce qu'on a sinon on risque de tout perdre.

L'aigle comprit la leçon et s'attaqua à ce qu'il trouva.

Jean

Petit Rond Rouge à la montagne

Scénario du film réalisé pour le festival « A l'école fais ton cinéma » présenté à Veynes le 26 juin 2014. Film à voir sur le site de l'école.

Il était une fois un Petit Rond Rouge qui voulait voir la lune.

Il lança sa corde dans le ciel mais n'arriva pas à toucher la lune.

Il se dit : « Tiens, tiens, si je monte à la cime de la montagne je pourrais rencontrer la lune et nous serons amis. »

C'était le printemps, Petit Rond Rouge décida de partir à l'aventure. Il prit son bâton, des chaussures de marche. Dans son sac à dos, il mit : sa tente, son sac de couchage, du miel, du pain et de l'eau.

Il se mit en route, au bord du chemin, il y avait plein de fleurs de toutes les couleurs, des coquelicots, des boutons d'or. Il entendit les oiseaux chanter.

Au bout de quelques temps, il arriva à un chalet entouré de sapins, il y posa son sac.

Il rencontra un chamois.

Bonjour, je m'appelle Petit Rond Rouge, je vais à la cime de la montagne pour rencontrer la lune, peux-tu me montrer le chemin ?

Bonjour, je m'appelle Chamois, viens, monte sur mon dos.

Le chamois sauta, de rochers en rochers, traversa un torrent. Ils arrivèrent à la cime de la montagne, ils attendirent la nuit.

Le chamois sauta, sauta, mais n'arriva pas à toucher la lune.

Alors Petit Rond Rouge s'endormit. Quand il se réveilla, la lune était partie, la lune n'était toujours pas son amie.

Le lendemain, il reprit le chemin et rencontra un aigle.

Bonjour, je m'appelle Petit Rond Rouge, je vais à la cime de la montagne pour rencontrer la lune, peux-tu me montrer le chemin ?

Bonjour, je m'appelle Aigle, viens, monte sur mon dos et accroche-toi bien.

L'aigle vola au-dessus des sapins et des rochers. Ils arrivèrent à la cime de la montagne, ils attendirent la nuit.

L'aigle vola, vola, mais n'arriva pas à toucher la lune.

Alors Petit Rond Rouge s'endormit. Quand il se

réveilla, la lune était partie, la lune n'était toujours pas son amie.

Le lendemain, il reprit le chemin et rencontra une petite marmotte.

Bonjour, je m'appelle Petit Rond Rouge, je vais à la cime de la montagne pour rencontrer la lune, peux-tu me montrer le chemin ?

Bonjour, je m'appelle Marmotte, viens suis-moi.

La marmotte partit en courant vers son terrier. Elle creusa, arriva à la cime de la montagne.

Ils attendirent la nuit.

La marmotte creusa, creusa, mais n'arriva pas à toucher la lune.

Alors Petit Rond Rouge s'endormit. Quand il se réveilla, la lune était partie, la lune n'était toujours pas son amie.

Petit Rond Rouge appela alors le chamois, l'aigle et la marmotte, il avait trouvé des amis.

Et si on campait ici, on pourrait s'amuser...

Oh, Grand Aigle, comme tu as de grandes ailes !

C'est pour mieux te faire voler mon enfant !

Oh, Grand Aigle, comme tu as un bec crochu !

C'est pour mieux te défendre, mon enfant !

Oh, Grand Aigle, comme tu as de grandes serres !

C'est pour mieux te capturer, mon enfant !

Oh, Grand Chamois, comme tu as de petites cornes !

C'est pour mieux te faire avancer, mon enfant !

Oh, Grand Chamois, comme tu as de jolis sabots !

C'est pour mieux te faire sauter, mon enfant !

Oh, Grande Marmotte, comme tu as une épaisse fourrure !

C'est pour mieux te caresser mon enfant !

Oh, Grand Marmotte, comme tu as de grandes dents !

C'est pour mieux te grignoter mon enfant !

Oh, Grand Marmotte, comme tu as de grandes griffes !

C'est pour mieux te chatouiller mon enfant !

Classe maternelle de l'école de Sigoyer, mars-avril 2014

(Voir page suivante quelques photos de la réalisation du film)

LE COIN DE L'ECOLE...



Réalisation du film Petit Rond Rouge à la montagne

Le vol d'ordinateurs.

Le lundi 6 avril en rentrant dans ma classe, j'ai vu qu'il n'y avait plus le placard où tous les ordinateurs sont rangés. Je suis allé voir la maîtresse qui a tout de suite prit le téléphone et appela l'inspecteur Franck Sibellas. Il est arrivé 28 minutes plus tard dans la classe. Il a demandé à la maîtresse ce qui s'était passé. Elle lui a expliqué ce qui était arrivé. Franck est reparti. En sortant de l'école, il vit un ordinateur et 100 mètres plus loin une souris juste à côté d'une voiture remplie d'ordinateurs. Il voulut ramasser la souris et au même moment la voiture démarra. Franck courut à sa voiture avec la souris. Il poursuivit les voleurs jusqu'à Gap, là où il les perdit de vue. Il roula pendant 6 heures puis il trouva la même voiture qui était vide. Il se

gara et alla voir si le magasin était ouvert. Malheureusement, il était fermé et les bandits n'étaient plus là. Franck rentra chez lui.

Le lendemain, il retourna voir si le magasin était ouvert. Il l'était, et les bandits vendaient des ordinateurs. Il avait besoin de l'aide la police. Il leur téléphona. Les policiers arrivèrent 9 minutes plus tard. Ils aidèrent Franck à attraper les voleurs. Ils les capturèrent tous et les emmenèrent au tribunal. Les policiers emmenèrent les bandits en prison et Franck Sibellas rapporta les ordinateurs à la maîtresse qui le félicita. Le vol passa à la télé et dans le journal ! La maîtresse et ses élèves n'eurent plus de problèmes pour travailler sur les ordinateurs.

Jérémi

LE COIN DE L'ECOLE...

Vive le Valgaudemar !!!

Lundi 16 juin, nous sommes partis à 7h30 de Sigoyer pour aller faire une randonnée dans le Valgaudemar.

On a pris une navette à 9h15, elle nous a amené au chalet du Gioberney.



Arrivés au chalet du Gioberney nous avons commencé la randonnée à 9h30. Nous avons vu des animaux comme des marmottes et des chamois.

Nous sommes montés, et un peu plus tard nous avons fait une pause.

Ensuite nous sommes allés au lac du Lauzon. Là-bas nous avons pique-niqué.



Nous avons fait le tour du lac, puis nous sommes redescendus pour aller au voile de la mariée avant d'aller au refuge (du Xavier Blanc ou aussi appelé refuge du Clot).



Nous nous sommes bien amusés mais certains étaient un peu fatigués.

Xavier Blanc



Notre arrivée au refuge :

Nous sommes arrivés au refuge du Xavier Blanc en fin de journée.

Nous avons rencontré la gardienne qui s'appelle Émilie.

Elle nous a fait la visite du Xavier Blanc.

Émilie nous a offert un sirop de sureau fait maison (pas tout le monde a aimé) et nous lui avons posé des questions.

LE COIN DE L'ECOLE...



Un peu de détente :

Nous sommes allés jouer dehors.
Pour faire des mimes d'animaux de la montagne,
c'était très rigolo.



Le cerf

Une douche très froide :

Les garçons sont allés se doucher pendant que
les filles jouaient à des jeux de société.
Puis nous avons inversé.



Le bouquetin



L'aigle

Un super repas :

On a mangé un repas délicieux avec :
Entrée : pizzas et salade
Plat : hachis parmentier
Dessert : gâteau au chocolat et au coulis de fraises
Tout était fait maison !

LE COIN DE L'ECOLE...



Tous au lit.

Après avoir préparé nos lits, la maîtresse nous a lu une histoire et nous nous sommes couchés. (On a fait les fous!)

J'ai adoré cette sortie ! *Apolline.*

C'était super! Ce que j'ai préféré est: faire le fou dans la chambre. *Gwénaél.*

J'ai trouvé que cette balade était bien mais très fatigante. *Marylou*

J'ai bien aimé. *Eulalie.*

Même si je n'y suis pas allée, ce voyage au refuge avait l'air super ! *Colline.*

Attention averse !

Le deuxième jour nous nous sommes réveillés à 7h30.

Après nous sommes descendus déjeuner, puis nous sommes allés préparer nos affaires pour partir.

Ensuite Tommy Bulle est arrivé au refuge, c'est un garde du parc national des Ecrins. Il nous a emmené au cœur du village du Clot. Nous sommes redescendus au refuge pique-niquer car le mauvais temps était au rendez-vous.



Ce n'était pas prévu donc nous avons dû nous serrer tous sur la même table car un groupe de collégiens était là.

Nous sommes redescendus à l'endroit où la navette nous avait laissé et le car nous a récupéré.

Il nous a ramené à Sigoyer.

Jean, Ambre, Loula et Kieran.





Les nouvelles de votre Communauté de Communes

N°1

Juin
2014

12 COMMUNES

Barcelonnette
Châteauvieux
Esparron
Fouillouse
Jarjayes
Lardier&Valença
Lettret
Neffes
La Saulce
Sigoyer
Tallard
Vitrolles

CONTACT

CCTB
Place du Château
BP 16 - 05130
TALLARD

Tel :
04 92 54 16 66
E-mail :
tallard-barcelonnette
@cctb.info

Directeur publication :
Jean-Michel ARNAUD

Un nouvel exécutif en place

L'exécutif de la Communauté de Communes de Tallard-Barcelonnette a été renouvelé à la suite des élections municipales. En application de nouvelles lois, le Conseil Communautaire compte désormais 27 membres titulaires au lieu de 47 auparavant. La représentativité par commune est fonction de la taille de celle-ci. Alors que les conseillers communautaires de Tallard et La Saulce ont été élus directement dans le cadre des élections municipales (scrutins de listes), ceux des 10 autres communes ont été désignés selon l'ordre d'élection des conseils municipaux (Maire, puis 1er adjoint, puis 2ème adjoint le cas échéant).

Communes	Membres titulaires du Conseil de la CCTB
Barcelonnette	Jean-Pierre TILLY (Maire)
Châteauvieux	Jean-Baptiste AILLAUD (Maire) Michel TEXIER (1 ^{er} Adjoint)
Esparron	Patrick ALLEC (Maire)
Fouillouse	Serge AYACHE (Maire)
Jarjayes	Christelle MAEHLER (Maire)
Lardier&Valença	Rémi COSTORIER (Maire)
Lettret	Rémy ODDOU STEFANINI (Maire)
Neffes	Michel GAY-PARA (Maire) Claude NEBON (1 ^{er} Adjoint) Louis MIOULANE (2 ^{ème} Adjoint)
La Saulce	Claude VIAL (Maire) Albert GAYDON (1 ^{er} Adjoint) Dominique BOUBAULT (2 ^{ème} Adjointe) France CABEZAS (4 ^{ème} Adjointe) Roger GRIMAUD (Conseiller municipal)
Sigoyer	Maurice RICARD (Maire) Michel MEUNIER (1 ^{er} Adjoint)
Tallard	Jean-Michel ARNAUD (Maire) Daniel BOREL (1 ^{er} Adjoint) Xavier CONTAL (2 ^{ème} Adjoint) Sylvie LABBE (3 ^{ème} Adjointe) Fernand BARD (4 ^{ème} Adjoint) Marie-Christine LAZZARO (5 ^{ème} Adjointe) Annie LEDIEU (Conseillère municipale) Gérard JANIN (Conseiller municipal)
Vitrolles	Philippe BIAIS (Maire)

Les communes n'ayant qu'un titulaire, disposent d'un conseiller suppléant en cas d'absence du titulaire.

Le 1^{er} Conseil Communautaire a eu lieu le 18 avril dernier, afin d'installer la nouvelle équipe.



Jean-Michel ARNAUD a été élu à la tête de notre intercommunalité.

3 Vice-Présidents ont été élus :



Maurice RICARD
Délégué aux finances et aux politiques contractuelles



Claude VIAL
Délégué au développement économique (hors tourisme), à l'emploi et au centre de secours



Jean-Baptiste AILLAUD
Délégué à l'Accueil de Loisirs et à l'Ecole de Musique (CRI).

Le Conseil Communautaire prend toutes les délibérations.

Afin de simplifier le fonctionnement (notamment au regard des marchés publics), le Conseil a donné délégation de certaines attributions au Président.

Une « Conférence des Maires » a été mise en place. Elle ne donne que des avis et permet une discussion sur différents dossiers de fond.

Rappel des compétences de notre intercommunalité



Le Code des Collectivités prévoit 3 types de compétences : les obligatoires, les optionnelles, les facultatives. Parmi celles-ci, **notre Communauté de Communes exerce les compétences suivantes** :

♦ Compétences obligatoires :

- ♦ **l'aménagement de l'espace**, dont le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).
- ♦ **le développement économique d'intérêt communautaire**, dont la promotion touristique, l'Office de tourisme, les sentiers de randonnée et les voies d'escalade de Céuze.

♦ Compétences optionnelles :

- ♦ **les déchets** (collecte des ordures ménagères, déchetterie, tri sélectif, composteurs).
- ♦ **les stations d'épuration.**
- ♦ **le SPANC** (Service Public d'Assainissement Non Collectif) : Cf article ci-dessous.
- ♦ **le réseau d'eau intercommunal** (500 abonnés sur 5 communes : Châteauvieux, Fouillouse, Tallard, Neffes et Sigoyer).

♦ Compétences facultatives :

- ♦ **le CRI** (Conservatoire à rayonnement Intercommunal) : *nouvelle appellation pour les Ecoles de musique.*
- ♦ **l'Accueil de Loisirs.**
- ♦ **la natation scolaire.**
- ♦ **le SIG** (Système d'information Géographique).
- ♦ **la caserne des pompiers et la caserne de gendarmerie.**
- ♦ **les MOD** (Maîtrise d'ouvrage Déléguée) : la CCTB réalise à la demande des communes des opérations d'investissement dans les domaines suivants :
 - ✓ Voirie
 - ✓ Réseaux d'eau
 - ✓ Réseaux d'assainissement
 - ✓ Construction de bâtiments
 - ✓ Aménagement de villages
 - ✓ Etudes et acquisition d'équipements divers.
- ♦ **le conseil administratif et technique** aux communes de la CCTB.
- ♦ **l'adhésion au Syndicat Mixte pour la gestion de la Durance (SMAVD).**

Diagnostic obligatoire des installations d'assainissement individuel

Depuis 2006, le Service d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la CCTB assure les missions de conseil et de contrôle des installations d'assainissement individuel des particuliers qui en font la demande. Cela concerne les installations neuves (créations), les réhabilitations totales ou partielles d'installations défectueuses et depuis 2011, les diagnostics d'installation en cas de vente d'habitation.

Une mission supplémentaire est désormais imposée au SPANC : connaître l'état des installations existantes sur son territoire.

Un recensement exhaustif doit ainsi être réalisé. L'objectif est double : vérifier l'état d'entretien et de fonctionnement de chaque assainissement individuel et remédier aux installations défectueuses.



Le but de cette démarche est de permettre aux propriétaires concernés de mettre en conformité les installations qui ne le sont pas. Seules les installations présentant un risque pour l'environnement (rejet direct, absence d'installation) ou une atteinte à la salubrité publique, devront être mises en conformité et aux normes en vigueur. Les travaux devant être réalisés seront éligibles à des subventions du Conseil Général et de l'Agence de L'eau. **Ce diagnostic sera réalisé dès l'automne par un prestataire extérieur, auprès des propriétaires concernés.** Toutefois, **les installations dont les travaux ont été vérifiés par la CCTB depuis 2006, ne seront pas concernées par ce diagnostic.**

Un composteur pour votre jardin ?

Quelques composteurs restent disponibles moyennant la somme de 10 €.



Renseignements auprès de votre mairie.

INTERCO INFO
N°1 - Juin 2014



Etat - Civil 2014 (1er semestre)

Naissance



- GERBAUD Garance, le 17 janvier 2014, Au de là le pont
- BARNEAUD Lise, le 7 avril 2014, les Parots
- GERBAUD Rémi, le 26 avril 2014, les Coqs sud
- TROCHU Lila le 18 juin 2014, les Vincents

Décès

- FOURNIER Yvon, le 15 avril 2014, Les jardins de Prachard



Suivants actes et avis enregistrés en mairie entre le 24 décembre 2013 et le 30 juin 2014

PAGE PRATIQUE...

Mairie

Secrétariat : 04 92 57 83 31
Télécopie : 04 92 57 96 09
Courriel : mairie.sigoyer@wanadoo.fr
Site internet : www.mairie.sigoyer.com

Ouverture au public

lundi au vendredi : 13h30 - 18h30
mercredi : 9h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00

Maire : Maurice RICARD 04 92 57 92 14

Adjoint(s) :

Michel MEUNIER : 04 92 57 93 51
André GARCIN : 04 92 57 83 13
Monique PARA-AUBERT : 04 92 57 95 05

Bâtiments communaux

Salles communales : 04 92 57 87 47
responsable Jean-Marc CORNIL

École : 04 92 57 91 12

Ouverture Bibliothèque :

- période scolaire mardi 16h30 - 18h30, vendredi 16h30 - 19h30
- vacances scolaires Toussaint, Noël et Février : vendredi 17h00 - 18h00
- vacances scolaires Pâques et été : vendredi 18h00 - 19h00

La Poste

Guichet Sigoyer : 04 92 57 83 00
Ouverture au public tous les matins
sauf le mercredi de 9h00 - 12h00

Rédacteur en chef : Maurice Ricard

Équipe de rédaction : Maurice Ricard,
Bernard Ducourant, Vincent Fernandez,
Denis Dugelay et Bernard Bouché

Montage : Bernard Ducourant, Vincent Fernandez

Impression : à l'atelier
33 bd de la libération - 05000 GAP - 04 92 52 60 45

Communauté de Communes Tallard-Barcillonnette (CCTB) :

Président : Jean-Michel ARNAUD
Bureaux : 04 92 54 16 66

Déchetterie : 04 92 54 27 29

Horaires d'ouverture : lundi mercredi samedi
8h00 - 12h00 et 14h00 - 18h00
Mardi jeudi vendredi 1400 - 18h00

Office de Tourisme : 04 92 54 04 29
www.tourisme-tallard-barci.com

Département - Conseiller général :

Jean-Michel ARNAUD : 04 92 54 10 14
jmarnaud.cg@wanadoo.fr
Hôtel du Département - BP 159
Place St Arnoux - 05008 GAP CEDEX

Assistante Sociale : 04 86 15 36 60

Maison des solidarités
3 rue E. Cézanne 05000 GAP

Numéros d'urgence

15

SAMU

17

Gendarmerie

18

Pompiers

112

Appel d'urgence
européen

119

Enfance
maltraitée

Les bulletins municipaux sont disponibles en
téléchargement sur www.mairie.sigoyer.com





Aménagement des abords de la salle des 2 Céüzes



Printemps en Cultures 2014



Les responsables des entreprises de la ZA Les Vincents



Les responsables des entreprises de la ZA Les Vincents....avec leur famille